

# France 2030

## Appel à manifestation d'intérêt sélectif « Bioclusters »

### Sélection 2022 – vague 1

### Compte-rendu des travaux des 3 sessions du jury

18 juillet 2022 – 2 septembre 2022 – 12 & 13 septembre 2022

## 1. Participants aux réunions

La liste des membres du jury est donnée en annexe 1.

Étaient présents pour l'ANR, dans leur fonction d'assistance au jury : Emmanuelle Simon en tant que responsable d'action et Gabriel Matherat en tant que chargé de projets scientifiques.

## 2. Dossiers reçus et recevabilité

A la date du 30 juin 2022, date limite pour le dépôt des candidatures, 6 dossiers avaient été déposés sur le site dédié. Les 6 manifestations d'intérêt ont été déclarées recevables conformément aux critères de recevabilité définis dans le texte de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI).

## 3. Composition du jury

Un jury composé de 10 membres exclusivement étrangers a été constitué. Il était présidé par Horst Domdey.

### *Point sur les conflits d'intérêt et signature des engagements de confidentialité*

Chaque membre du jury a complété une déclaration d'intérêts a priori (avant d'avoir connaissance des candidatures) et une déclaration de conflits d'intérêt a posteriori (après avoir pris connaissance des dossiers de candidature). Aucun conflit d'intérêt potentiel ou avéré n'ayant été identifié, il n'a pas été nécessaire d'appliquer les règles d'usage à l'ANR pour la gestion de tels conflits. Chaque membre du jury a de plus pris connaissance et a accepté l'accord de confidentialité sur l'ensemble du processus d'évaluation.

## 4. Documents fournis aux membres du jury

Chaque membre du jury a eu accès : (i) au texte complet de l'AMI (version française et version anglaise), (ii) à l'intégralité des dossiers déposés dans la mesure où aucun conflit d'intérêt n'a été

identifié, soit : les documents scientifiques et techniques et leurs annexes, les annexes administratives et financières, et les lettres d'engagement et de soutien des membres fondateurs et autres parties prenantes.

## 5. Déroulement du processus d'évaluation

### *a. Déroulement de la première réunion du jury (juillet 2022)*

Le jury s'est réuni une première fois le 18 juillet 2022. Le comité s'est déroulé en ligne via l'application Webex.

Au préalable, une répartition des dossiers avait été proposée par l'ANR en tenant compte des compétences de chaque membre et des thématiques scientifiques des candidatures reçues. Les membres du jury avaient par ailleurs reçu les résumés des candidatures disponibles dans les dossiers.

Des représentants du SGPI et du MESR ont fait, en ouverture de séance, une présentation orale du programme France 2030 aux membres du jury et ont rappelé les principaux objectifs de l'AMI ainsi que les attentes de l'Etat. Ils ont ensuite répondu aux questions posées par les membres du jury.

La responsable d'action ANR a ensuite présenté le processus de sélection, détaillé les modalités d'évaluation et répondu aux questions des membres du jury.

Après discussion et validation du cadrage général par l'ensemble du jury, la répartition des dossiers proposée par l'ANR a été soumise aux membres du jury qui l'ont adoptée. Il a été convenu que chaque projet serait évalué indépendamment par deux à quatre rapporteurs. Il n'y a pas eu recours à des expertises extérieures au jury.

### *b. Organisation générale du travail d'évaluation*

Chaque membre du jury a été désigné rapporteur de deux projets. Les membres du jury avaient jusqu'au 29 août pour évaluer les projets qui leur étaient attribués. Ces évaluations étaient guidées par une grille d'expertise reprenant les quatre critères d'évaluation énoncés dans l'AMI.

Pour mémoire, les critères d'évaluation étaient les suivants :

- 1) Caractère cohérent et original du projet, qualité et pertinence des services proposés
  - Clarté des missions et services du biocluster et cohérence avec les principes énoncés au paragraphe 2.1 ;
  - Environnement scientifique : masse critique de chercheurs dans la thématique retenue, notoriété internationale des équipes, capacité à développer des partenariats ambitieux et à promouvoir des formations de haut niveau ;
  - Environnement de soins et de recherche clinique : masse critique de cliniciens dans la thématique retenue, notoriété internationale des équipes, articulation soin-recherche, disponibilité de ressources biologiques et de données, capacité à développer des projets ambitieux dont des partenariats public-privé ;
  - Qualité des partenaires industriels au regard de la thématique ;

- Capacité d'attraction et d'accueil d'entreprises, d'incubation et d'accélération de startups, notamment capacités foncières ;
  - Capacité à faciliter les partenariats publics-privés, type de services partagés ;
  - Liens avec des centres d'excellence régionaux, nationaux et internationaux dans la thématique retenue ;
  - Capacité à donner une visibilité internationale aux membres du biocluster.
- 2) Efficacité et flexibilité de la gouvernance et de l'organisation proposées
- Pertinence et composition de la structure de coordination et de la gouvernance proposée ;
  - Description des ressources administratives nécessaires au bon fonctionnement du biocluster ;
  - Pertinence, plus-value et engagement des membres fondateurs du biocluster ;
  - Pertinence, plus-value et engagement des parties prenantes du biocluster ;
  - Modalités de fonctionnement avec les centres d'excellence en réseau ;
  - Engagement des collectivités ;
  - Engagement des industriels.
- 3) Crédibilité du plan de développement et de la pérennisation
- Crédibilité de la feuille de route décrivant les objectifs à 5 ans et les ambitions à 10 ans ;
  - Pertinence de l'utilisation prévue des financements France 2030 demandés ;
  - Crédibilité des apports affichés ;
  - Crédibilité des recettes attendues et autres sources de financement.
- 4) Retombées attendues
- Impact sur le développement durable et attendu de la filière industrielle biomédicale nationale ;
  - Impact sur l'attractivité des chercheurs de très haut niveau ;
  - Impact sur l'attractivité des entreprises ;
  - Effet transformant du paysage de la recherche biomédicale ;
  - Impact sur le développement de la région (impôts fonciers/ impôts sur les sociétés, créations d'emplois, etc...) ;
  - Impact sur les niveaux d'investissements financiers privés ;
  - Impact sur la notoriété scientifique et industrielle internationale de la France dans la thématique développée.

### ***c. Déroulement de la réunion préparatoire aux auditions (2 septembre 2022)***

Le comité s'est réuni en ligne via l'application Webex le 2 septembre 2022 pour discuter des candidatures sur la base des évaluations internes. L'un des rapporteurs a pris la parole et exposé les objectifs généraux de la proposition de biocluster et son évaluation de chacun des quatre critères d'évaluation. Les autres rapporteurs affectés au projet ont apporté des compléments issus de leur propre évaluation, ou exprimé et argumenté leur éventuel désaccord. Le projet était ensuite discuté par l'ensemble des membres.

Il n'y a eu ni classement ni présélection de projets à ce stade. L'objectif de la réunion était que tous les membres aient une vision synoptique des candidatures. Après une discussion plus générale en fin de réunion sur la qualité des candidatures et les éventuelles lacunes communes au sein des dossiers, les membres du jury ont identifié cinq questions qu'ils ont souhaité transmettre aux déposants en amont des auditions :

1. Please explain – with concrete organization/actions – how the members of your biocluster will adopt a shared vision and strategy for the establishment and development of the cluster, and how the non-founding members (academia and industry) of the biocluster will be selected and integrated.
2. Please describe how your biocluster plans to manage the IP issues (including the IP and publication rights related to junior trainees' discoveries) and how it will address ethical and legal issues (like patient informed consent, patient informed consent for use of samples in for-profit organizations, exchange of patient samples between cluster partners and between academic and industry partners, exchange of samples between partners located in different countries, etc.).
3. Please provide a high-level summary (1 slide only) of your financial model and projections, including the revenue and/or value your cluster will generate and why it would have a greater overall impact compared to the sum of the impacts of its individual members. Please provide the main assumptions underlying your projections and explain how your biocluster will be sustainable after government support ends.
4. Please describe the key outputs and KPIs that you expect by year 5 and year 10, the main risks to the success of your project and your plan how to diminish the risks.
5. Please clarify how your cluster will address and ensure gender equality and diversity at all levels, including especially the leadership and governance level.

#### ***d. Déroulement des réunions d'audition (12 & 13 septembre 2022)***

Les candidats avaient reçu par courriel dès mi-juillet leur convocation aux auditions précisant la date et l'heure de passage ainsi que les modalités de déroulement de cette audition (durée de la présentation et du temps de questions, nombre de personnes pouvant participer à la présentation : 7 maximum). La liste des personnes participant aux auditions et les supports de présentations (12 diapositives maximum) devaient être transmis à l'ANR quelques jours avant les auditions.

Les auditions se sont déroulées les 12 et 13 septembre 2022 à Paris. Les 10 membres du jury ont participé en présentiel, ainsi que la quasi-totalité des délégations auditionnées. Seule une personne auditionnée n'ayant pu participer en présentiel pour raison de santé a participé à la session en distanciel (via l'application webex).

Les auditions se déroulaient de la manière suivante : 1h30 par projet dont 15 minutes de présentation (strictement chronométrées) par les candidats, et 1h15 d'échanges entre le jury, le porteur du projet et ses accompagnants. Chaque audition était suivie d'une vingtaine de minutes de discussion entre les membres du jury. Trois projets ont été auditionnés le premier jour, et trois autres le second jour.

## **6. Classement du jury proposé au Comité de pilotage ministériel santé**

A l'issue des auditions, chaque membre du jury a procédé à son propre classement des projets en catégorie A (projets potentiellement finançables) ou B (projets ne pouvant être recommandés pour financement immédiat), de manière à avoir une vision des intentions de vote non influencées par les autres membres. Ceci a conduit à un rapide consensus robuste et le jury a décidé à l'unanimité du classement final des projets.

Un rapport a ensuite été établi pour chaque projet de manière collégiale entre les différents rapporteurs. Ce rapport tient compte de la qualité du dossier déposé, de la présentation et des réponses apportées lors de l'audition, ainsi que des discussions du jury. Ce rapport résume les points forts, les points faibles, et les recommandations. Ce rapport est envoyé à chaque candidat après l'annonce officielle des résultats par la Première ministre.

## **7. Commentaires généraux du jury**

The French Bioclusters program is seen by the jury as an excellent initiative of the French Government to support the transformation of science into innovation in the field of life sciences.

Good and partly even excellent proposals were coming from different parts of France; in general, the jury members were very impressed by submitted proposals.

Quality differences were observed resulting probably from the fact if there was a cluster organization already in place or not (or also perhaps from the short timeline for applying).

The call perhaps lacked detailed requests concerning the financial commitments of the applying cluster initiatives as well as other significant items like gender equality and diversity. This could be requested more explicitly in the second wave of the call.

Given the very good selection of the members of the jury, no project-specific expertise was missing.

## Annexe 1 – Composition du jury

### Président

**DOMDEY Horst**

Managing director  
BIO<sup>M</sup> Biotech Cluster Development GmbH  
Germany

### Membres

**ALLGAYER Heike**

Director  
Department Experimental surgery-cancer  
metastasis  
Mannheim Medical Faculty  
Germany

**ARZIMANOGLOU Iordanis**

Programme manager for health and  
biotechnology  
European Innovation Council  
Belgium

**BITTER Istvan**

Professor Emeritus  
Department of psychiatry and psychotherapy  
Semmelweis University  
Hungary

**DELIBEGOVIC Mirela**

Dean for Industrial engagement in research  
and knowledge transfer  
University of Aberdeen  
UK

**KOUKLI Ioanna**

Owner & CEO, Pharmassist Ltd  
President, Hellenic Bio Cluster (HBio)  
Greece

**LEACH Andrew**

Head of Chemistry Biology,  
Head of Industry partnership  
EMBL - EBI  
UK

**RADVANYI Laszlo**

President & scientific director  
Professor, Department of Immunology  
Ontario Institute for Cancer Research  
Canada

**van DEVENTER Sander**

Co-founder, Forbion  
Chief Technology Officer, VectorY Therapeutics  
Netherlands

**WARD Brian**

Professor, McGill University  
Medical officer, Medicago R&D Inc  
Canada